



En affectant à l'ESB votre taxe d'apprentissage, vous permettez à l'École de poursuivre son développement et de répondre au mieux à vos besoins.

GROUPE
ESB
Enseignement - Recherche
Sciences & technologies du bois

TAXE D'APPRENTISSAGE

INVESTISSEZ POUR L'AVENIR DE VOS MÉTIERS

FORMER AUX DIFFÉRENTS MÉTIERS DE LA FILIÈRE BOIS

L'École Supérieure du Bois forme des **chercheurs**, des **ingénieurs** et des **techniciens supérieurs**, spécialistes de la valorisation du matériau bois.

UN ANCRAGE FORT AVEC LA PROFESSION

Créée par et pour la profession, l'ESB entretient depuis plus de 75 ans des **relations privilégiées** avec les **entreprises de la filière bois** :

- Son conseil d'administration est majoritairement composé de professionnels (industriels et instances professionnelles).
- Les entreprises jouent un rôle actif au sein de l'École depuis la sélection des candidats jusqu'à la définition des programmes de formation.
- La moitié des vacataires enseignants sont des professionnels en activité.
- 30% de ses ressources proviennent des entreprises soit à travers la taxe d'apprentissage soit à travers des prestations de R&D.

DES SERVICES DÉDIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- Plus de 350 élèves en **stage** dans les entreprises chaque année.
- Les étudiants développent des **projets** à partir de problématiques d'entreprises : conception, construction, optimisation et valorisation de la ressource.
- Les programmes de **recherche** menés ont pour objectif d'apporter des solutions innovantes aux entreprises dans des domaines variés comme les matériaux composites à base de bois, le recyclage, la finition, l'efficacité énergétique...
- Le **transfert de technologie** vise à mettre les résultats de la recherche à la disposition des entreprises mais aussi à leur permettre d'accéder à des technologies ou à des pratiques issues d'autres secteurs d'activités.
- Grâce à son équipe d'enseignants-chercheurs et à son réseau d'intervenants, l'École propose des solutions en **formation continue**.

L'ESB est habilitée à recevoir votre versement hors quota (60% de la taxe affectée aux CFA) pour les catégories C (Bac+5 et plus), B (Bac+2 à Bac+4) et A (CAP, BEP, Bac) selon les cumuls choisis.

Une offre de formation complète

- Accueil de doctorants
- Diplôme d'ingénieur
- Trois licences professionnelles en construction, production et commerce bois
- Deux BTS :
« développement et réalisation bois » et
« systèmes constructifs bois et habitat »
- Validation des acquis de l'expérience (VAE) après 5 ans d'expérience
- Formation continue

Dans les grands secteurs d'activités de la filière bois

- Approvisionnement et 1^{ère} transformation
- Construction
- Logistique et production
- Négoce et commerce international
- Recherche



ÉCOLE SUPÉRIEURE DU BOIS

Atlanpôle - BP 10605
Rue Christian Pauc
F - 44306 Nantes Cedex 3

T. +33 (0)2 40 18 12 12
F. +33 (0)2 40 18 12 00
www.ecoledubois.fr